PROCÈS VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LIGUE CHIMO (FIN SAISON 2019)

28 octobre 2019 : Lieu : Resto Bar M, 3625 Rue Talon, Sainte-Catherine, 18h45

<u>Présences (28)</u>: Marc-André Bouchard, Alain Lemay, Marco Massé, Pierre Lalancette, Jean-Pierre Laberge, Jérémie Gagné, Sylvain Déodati, Mario Lussier, Carl Lefèvre, Eric Desmeules, Maxime Bélanger, Gary Clément, Bynjamin Lafleur, Max Cruz, Jocelyn Cadieux, Patrice Dufour, David Raymond, Patrice Lefort, Mathieu Fortin, Gaétan Charron, Louis Héon, Steeve Gaucher, Mathieu Campeau, François Chalut, Pier-Alexandre Masse, Stéphane Leroux, Martin Pinard, Jean Drouin

1-Bilan de saison et du party par le Comité 2019

Gary Clément mentionne qu'il en a terminé avec la présidence de la Ligue, il fait le bilan de la dernière saison qui a été marquée par une belle parité entre les équipes. Gary n'a pas aimé le fait que trois parties se soient décidées par défaut et que ce genre de situation doit à tout prix être évité. Il suggère au futur comité de mieux « éduquer » les huit capitaines pour que ces désagréments ne se reproduisent pas.

Gary revient aussi sur le coût des Cartes B-CITI de la ville de Brossard qui s'élèvent à 50\$ par joueur ce qui représente une dépense de 4400\$, c'est beaucoup dans un budget de 35 000\$ on doit trouver des façons pour générer des nouvelles rentrées d'argent avec les commanditaires sans quoi on devra augmenter le prix des inscriptions.

Gary revient sur le party de fin de saison ou un nombre record de 128 personnes ont participé ce qui explique la malencontreuse situation d'avoir deux tables dans une salle adjacente à la salle principale. Si on revient au Resto M l'an prochain ce ne sera plus un problème car la salle de réception sera agrandie à l'hiver 2020. Gary mentionne avoir reçu certains commentaires sur le fait que le vin n'était plus inclus dans le repas mais qu'il fallait mieux gérer le budget au niveau du party qui représente guand même une dépense de 6500\$.

Le « deal de bière » avec Metro Bellemare ne rapporte plus ce qu'il a déjà rapporté et il est suggéré de revoir cette commandite.

Le trésorier de 2019 Jean Drouin présente le rapport des finances de la saison 2019

Solde au compte en début de saison : 4008\$, exercice financier de 2019 (moins 323\$) solde au compte en date du 28 octobre 2019 : 3685\$

Dissolution du Comité de 2019

2-Formation du Comité de 2020

Un seul candidat se présente au poste de Président pour la Ligue Chimo en 2020 soit Pier-Alexandre Masse qui est donc élu par acclamation

Pier-Alexandre Masse avait déjà entrepris des démarches avec certaines personnes pour se joindre à lui dans son comité de 2020 et toutes ces personnes acceptent le défi

Donc comité 2020 élu par acclamation

Président : Pier-Alexandre Masse Vice-Président : Mathieu Campeau Secrétaire-Trésorier : Stéphane Leroux Superviseur terrain & arbitres : François Chalut Directeur des équipements : Jean Drouin Directeur des commandites : Martin Pinard

3-Premières observations du nouveau comité pour 2020

P.A.Masse souhaite réviser aussi la commandite de bière avec Metro Bellemare qui fait en sorte que la Ligue a « perdu » environ 400\$ de revenu potentiel en 2019 car le deal n'est plus avantageux et cause beaucoup de désagréments au niveau de la gestion des caisses de bières. Ce sera à confirmer en début de prochaine saison mais il est fort probable que l'achat des produits (bières, liqueurs, Gatorade) sera laissé à la discrétion de chacune des équipes la saison prochaine.

Stéphane Leroux mentionne qu'il souhaite revoir, avec l'arbitre en chef André Richard, le fameux changement de la durée des matchs entre 1h45 et 1h40. Il suggère même de dédommager les arbitres monétairement pour les quelques fois où ils doivent terminer un match un peu plus tard à cause de notre règlement qui est semble-t-il unique parmi toutes les ligues arbitrées sur le territoire de Monsieur Richard. A revoir au printemps 2020.

Le nouveau Comité souhaite poursuivre l'initiative de 2019 pour la classification des lanceurs et capitaines pour le repêchage. C'est donc dire qu'en plus des six membres du Comité, on ira aussi chercher l'avis de six joueurs vétérans de la Ligue ce qui fera en sorte d'avoir une meilleure évaluation et d'enlever une certaine pression sur le Comité de direction.

4-Suggestions de changement au niveau de la réglementation pour 2020

Jérémie Gagné suggère que le reclassement des joueurs devrait faire en sorte que chaque équipe devrait toujours avoir des joueurs classés de 1 à 11. Par exemple si un joueur d'une équipe est reclassé de la 11^e à la 10^e ronde, il faudrait faire en sorte que dans la même équipe il y ait un joueur qui soit reclassé de la 10^e à la 11^e ronde. Le comité se penchera sur cette question dans ses réunions du printemps 2020.

Steeve Gaucher mentionne être déçu de l'entretien du terrain par la ville qui, certains soirs, est carrément dangereux. François Chalut va vérifier comment fonctionne les PVB mais il n'est pas impossible qu'on puisse mandater, comme ils le font semble-t-il chez les PVB, de nos membres pour mieux entretenir le terrain ou encore mettre de la pression sur la ville pour qu'il y ait un meilleur travail d'effectué.

Martin Pinard soulève le point concernant le bottin...À-t-il encore sa raison d'être à l'ère du numérique ? Il faudrait voir comment cet objet marketing peut encore être nécessaire.

Maxim Bélanger suggère de ramener la formule de deux capitaines par équipes (construire des duos) mais la proposition est rejetée d'emblée par l'assemblée.

Éric Desmeules souhaite changer la réglementation au niveau de l'utilisation des L2 pour rendre le travail des capitaines moins compliqués. Le Comité va se pencher là-dessus le printemps prochain mais il est évidemment important de constater que tout dépendra de l'identité des lanceurs inscrits pour 2020. Dans la même veine Steeve Gaucher suggère de faire une grille en

début de saison pour que tout le monde soit au courant de chaque situation. La suggestion de la grille est retenue.

Steeve Gaucher mentionne qu'il pourrait être possible de ramener l'ancien règlement ou seulement six équipes participaient aux séries et deux équipes avaient des laisser-passer en première ronde. Il y a eu discussion sur le sujet mais pas de décision officielle. Le Comité en reparlera dans ses réunions de préparation pour 2020.

Martin Pinard souhaite une meilleure gestion de l'utilisation des (L2) pour ne pas que des équipes se retrouvent en fin de saison à « courir » après les manches lancées par les (L2). Cela pourrait être, par exemple, que chaque lanceur (L2) aient un minimum de 20 manches lancées après 14 matchs, etc... Le comité va se pencher là-dessus au printemps.

Carl Lefèvre souhaite que la pratique des nouveaux joueurs se fasse un peu plus tôt pour éviter de se faire voler des joueurs par d'autres ligues avoisinantes. Cette suggestion devrait être appliquée.

P.A.Masse parle de la possibilité que le frappeur retiré sur élan trois prises puisse avoir le droit de courir au 1^{er} but sur une 3^e prise échappée mais le vote de l'Assemblée sur cette question n'est pas favorable. Le règlement G17 demeurera tel qu'il est.

Jean Drouin souhaitait amender le règlement S5 concernant la reprise des matchs en séries stoppés par la pluie avant la 5^e manche. L'assemblée n'a pas voté en faveur donc le règlement demeure tel qu'il est.

Stéphane Leroux souhaite placer dans le calendrier un 2^e samedi ou les huit équipes seraient en action (possiblement à la mi-août) en plus de celui d'ouverture (début juin) pour permettre de ramasser plus de fonds au parc et aussi créer une 2^e journée familiale. Ce projet est accepté à l'unanimité.

Jérémie Gagné propose d'inclure dans ce 2^e samedi des concours d'habiletés (vitesse, lancer, circuits ou des joueurs de chaque équipe seraient mis en valeur) Le Comité va regarder cette situation de près et tenter d'arriver à quelque chose de faisable.

Mathieu Campeau et P.A.Masse sondent le terrain pour la possibilité d'organiser un tournoi de golf et/ou un tournoi de poker qui pourrait permettre à la Ligue de ramasser des fonds. La réponse est favorable et le Comité va regarder ça de près au printemps.

5-Levée de l'Assemblée : 21h15